



**HAL**  
open science

## Master Cultures et sociétés

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Cultures et sociétés. 2016, Université de Bourgogne. hceres-02041321

**HAL Id: hceres-02041321**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041321v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Master Cultures et sociétés

- Université de Bourgogne - UB

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines, lettres, langues

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le dispositif du master *Cultures et sociétés* (XVIe-XXIe siècles) comporte une première année de master (M1) « tronc commun », au sein duquel les étudiants choisissent un parcours : *Histoire moderne*, *Histoire contemporaine* ou *Histoire de l'art moderne et contemporain*. Au semestre 1, de véritables Cours magistraux (CM) sont dispensés (et non pas seulement des séminaires), cours certes particuliers à chaque parcours (« enseignements fondamentaux » comme par exemple : « Histoire sociale de l'État » pour les modernistes), mais aussi transversaux, soit d'orientation disciplinaire (ex : « Le temps en Sciences humaines et sociales - SHS » ou « Usage des archives et analyse d'images »), soit concernant les techniques de communication (dont Langues vivantes étrangères (LVE), une certaine liberté de choix étant laissée aux étudiants). Au semestre 2, il y a encore des cours, mais ils sont plus nettement orientés vers les techniques de la recherche, d'autant qu'il y a une Unité d'enseignement (UE) de « Travail d'études et de recherche », commune à tous les parcours et qu'il s'agit, selon toute apparence, de la première étape vers le mémoire de master 2. Les UE du semestre 2 sont conçues pour que les étudiants construisent un parcours individualisé, vers une spécialité de deuxième année de master (M2). En M2, justement, les étudiants se dirigent soit vers un master « recherche » (*Cultures et sociétés*) soit vers un master « professionnel » (*Archives des XXe et XXIe siècles européens : du papier au numérique*). Le premier M2, qui intègre un mémoire de recherche, offre deux parcours : un pour les historiens proprement dits (*Histoire sociale, institutions et conflictualités*) et un pour les historiens de l'art (*Histoire des arts, création et diffusion culturelle*), chacun de ces parcours comportant des séminaires propres ; mais, il y a encore, au semestre 3, des enseignements communs, en histoire des disciplines, en méthodologie (dont traitement de sources) et en LVE. Les enseignements de la spécialité *Archives* sont naturellement plus techniques, mais visent une large palette de compétences, puisqu'il s'agit de former aux métiers de la gestion des archives papier et, surtout, numériques (textes, images et sons), avec des débouchés vers les collectivités territoriales, les entreprises privées et les structures de recherche.

## Synthèse de l'évaluation

Le dossier fourni est trop souvent elliptique, notamment quant à l'auto-évaluation (pas d'analyse explicite des points forts et des points faibles). Il ne rend pas complètement justice aux qualités de cette formation, dont l'organisation, à la fois cohérente et souple, a beaucoup d'avantages. Sans doute que la perspective, annoncée, de la fusion avec l'autre master d'histoire/histoire de l'art (master *Mondes anciens et médiévaux*) a quelque peu démotivé l'équipe pédagogique du master *Cultures et sociétés* (XVIe-XXIe siècle), eu égard au présent processus d'évaluation.

### Points forts :

- Il s'agit d'une formation dans l'ensemble solidement organisée et cohérente, eu égard à ses objectifs ; d'une formation plutôt bien ancrée dans le paysage universitaire et dotée d'une identité indéniable en matière d'histoire socio-culturelle et socio-politique, renforcée, du côté professionnalisant, par la spécialité *Archives des XXe-XXIe siècles européens : du papier au numérique*.
- L'équipe pédagogique est nombreuse, de qualité et impliquée dans la formation.
- Il y a un véritable cursus d'apprentissage à la recherche fondamentale et appliquée, et aux métiers afférents.

Points faibles :

- On relève un important problème d’attractivité : les effectifs sont en forte baisse tendancielle.
- Les taux de réussite sont inégaux, voire insuffisants. Le dossier ne renseigne pas assez sur les résultats en matière de débouchés.
- L’adossement de la formation à l’Unité mixte de recherche (UMR) Centre Georges Chevrier n’apparaît pas assez étroit.
- La composition de l’équipe pédagogique est quelque peu déséquilibrée.
- L’ouverture internationale est insuffisante.

Recommandations :

La fusion avec l’autre master d’histoire/histoire de l’art, telle qu’elle est annoncée, apparaît justifiée, mais il faudra qu’elle permette aux deux formations de conjuguer leurs points forts et de compenser leurs points faibles. L’équipe du master *Cultures et sociétés (XVIe-XXIe siècle)* apportera ses compétences en matière de cohérence de la mention et d’articulation entre « tronc commun », spécialité et voie professionnelle. Elle trouvera, dans la fusion, à n’en pas douter, des solutions au manque d’attractivité et à l’insuffisante ouverture internationale dont elle souffre actuellement.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>L’adéquation du cursus aux objectifs est bonne, voire très bonne à bien des égards. Ce cursus d’histoire socio-culturelle des périodes moderne et contemporaine (jusqu’au temps présent), qui, en sus de l’histoire proprement dite, inclut l’histoire de l’art, vise une formation de haute qualité, principalement en matière de recherche fondamentale, mais aussi de recherche appliquée. L’organisation du cursus est cohérente, plus cohérente qu’elle ne l’était lors de la précédente évaluation. À l’époque, en dépit d’une séparation d’avec la sociologie et la géographie, il y avait pas moins de cinq « parcours » en M1 et autant de spécialités en M2. Aujourd’hui, il n’y a plus que trois parcours en M1 et deux spécialités en M2. Il est vrai que le resserrement du dispositif n’a pas été totalement volontaire, dans la mesure où la musicologie s’est séparée de ce master à mi-contrat, l’établissement ayant choisi de créer une mention spécifique à ce domaine, et où la préparation au concours de l’enseignement se fait désormais dans le cadre d’un master <i>Métiers de l’enseignement, de l’éducation et de la formation (MEEF)</i>.</p> <p>Le dispositif jouit d’une bonne visibilité ; il offre aux étudiants, outre une progressivité dans l’apprentissage de la recherche, la possibilité d’un parcours individualisé. La spécialité <i>Archives</i> a le mérite d’être bien ciblée (il ne s’agit pas d’une formation générale d’archiviste-paléographe).</p> <p>Au total, il s’agit d’un cursus bien équilibré, qui mêle de manière efficace tronc communs et éléments optionnels, cours et travaux personnels, enseignements et stages, formation à la recherche et orientation professionnelle, et aboutit bien à ce qu’il vise : former des « producteurs scientifiques » et/ou des enseignants du secondaire s’étant confrontés à la recherche ; ou bien former des spécialistes avertis du traitement numérique des archives.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Cette formation est généraliste en histoire et histoire de l’art principalement orientée vers la recherche : elle est la seule de ce type dans le ressort de l’ancienne région Bourgogne, en tout cas pour l’histoire moderne et contemporaine (dans la mesure où il existe aussi un master <i>Mondes anciens et médiévaux - MAM</i>). Elle est la seule, toujours dans le ressort de l’ancienne région Bourgogne, à proposer un M2 professionnel <i>Archives</i> (le master <i>MAM</i> étant plutôt porté à l’archéologie), sur un créneau porteur ces temps-ci. Certes, tout cela n’est pas forcément original dans le paysage universitaire français, en dépit de l’excellente réputation scientifique des enseignants-chercheurs qui animent cette formation. Mais cela cadre bien avec le positionnement d’une université généraliste.</p>

	<p>Ce master est adossé, de manière là aussi cohérente sur le principe, à l'unité de recherche Centre Georges Chevrier (UMR 7366, Centre national de la recherche scientifique - CNRS/université de Bourgogne - UB : Savoirs, normes et sensibilités). En effet, cette unité travaille en grande partie à l'histoire sociale et culturelle des mondes modernes et contemporains.</p> <p>La spécialité <i>Archives</i> s'appuie sur un ensemble de partenariats adéquats (avec les Archives nationales, les Archives départementales de la Côte d'Or, divers services d'archives municipales, etc.)</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe d'enseignants-chercheurs, telle que détaillée dans le tableau récapitulatif (qui ne précise toutefois pas les sections Conseil national des universités - CNU de rattachement), est nombreuse et de qualité, puisqu'elle comprend, dans sa configuration actuelle (hors musicologues) 13 titulaires des départements d'histoire et d'histoire de l'art et d'archéologie, avec une quasi égalité entre les deux rangs (6 Professeurs des universités - PR, 7 Maîtres de conférences - MCF). Cela dit, la répartition entre domaines de compétences est quelque peu déséquilibrée ; si l'histoire de l'art est relativement bien représentée, avec 4 enseignants-chercheurs, l'histoire moderne (2 enseignants-chercheurs, PR uniquement) est sous-représentée par rapport à l'histoire contemporaine (7 enseignants-chercheurs : 2 PR, 5 MCF). Toujours est-il que le taux d'encadrement est élevé, sachant qu'en 2014-2015, les étudiants de ce master étaient, en tout, un peu moins d'une centaine.</p> <p>Interviennent aussi dans cette formation des enseignants-chercheurs issus d'autres composantes (pour les LVE et les techniques de communication) et, dans le cadre du M2 <i>Archives</i>, de manière importante et systématique, des personnalités extérieures, venant du monde professionnel visé (ces personnalités assurent 48% de l'ensemble des cours magistraux et travaux dirigés du M2 en question).</p> <p>L'encadrement de la formation est solide. Il est systématiquement assuré par des PR : le responsable de la formation, PR d'histoire contemporaine, est aussi responsable du parcours <i>Histoire contemporaine</i> en M1 et co-responsable de la spécialité « recherche » en M2 (avec un PR d'histoire de l'art, également responsable du parcours de son domaine en M1). Un PR d'histoire moderne est responsable du parcours éponyme en M1 et un (autre) PR d'histoire contemporaine du M2 <i>Archives</i>.</p>
Effectifs et résultats	<p>Les effectifs sont sérieusement en baisse depuis 2010. Globalement, le nombre d'inscrits dans cette formation est passé de 286 à 94 entre 2010-11 et 2014-15 : il a donc été divisé par trois... Le départ des musicologues à mi-contrat, avancé comme argument par les porteurs de la formation, n'explique pas tout, puisqu'il n'a concerné qu'une vingtaine d'étudiants. Du reste, entre 2013-14 et 2014-15, une baisse de 30% a été enregistrée. Certes, la déperdition entre le M1 et le M2 est importante : elle est due à l'attrait d'autres masters professionnels ; mais elle est restée relativement stable (effectifs divisés par 1,8 d'une année sur l'autre en 2010-11, par 1,6 en 2014-15). La forte réduction des entrées en M1 doit donc interpeller, même si la hausse des effectifs inscrits en licence d'<i>Histoire</i> à Dijon devrait permettre, à la longue, d'inverser la tendance.</p> <p>La spécialité <i>Archives</i> est une formation « de niche », de l'aveu du dossier. Elle est présentée comme accueillant, selon les années, entre 10 et 17 étudiants (sans plus de précisions).</p> <p>Au demeurant, les taux de réussite, pour l'ensemble du master ici évalué, sont inégaux, voire insuffisants. Le taux d'admission des étudiants de M1 en M2, depuis 2010-11, est resté stable, autour de 65%, si l'on exclut les 49 % de 2013-2014, sans doute conjoncturels ; mais la proportion d'étudiants de M2 ayant validé leur diplôme a oscillé entre 73 et 78%, ce qui pourrait être plus élevé, sachant qu'une sélection doit sans doute être pratiquée à l'inscription en M2. En 2013-14, 44 étudiants ont obtenu le master <i>Cultures et sociétés (XVIe-XXIe siècles)</i>, sans que nous sachions quelle a été la répartition entre les deux spécialités (pour ne pas parler des parcours au sein de la spécialité « recherche »).</p> <p>Une enquête sur le devenir des étudiants ayant validé leur M2 révèle un certain débouché vers les études doctorales : 4 à 5 étudiants par an, et un taux global d'insertion professionnelle, plutôt faible, d'environ 50% (dans les métiers visés par la formation), même si l'insertion professionnelle des étudiants sortant de la spécialité <i>Archives</i> est présentée, sans pourcentage à l'appui, comme « excellente ».</p>

Place de la recherche	<p>La place de la recherche dans le cursus est très importante, et pas seulement parce que l'équipe pédagogique, formée d'enseignants-chercheurs reconnus et scientifiquement actifs, est riche d'une forte proportion de PR. Tous les étudiants sont amenés à entreprendre un travail personnel de recherche, au moins en M1, même s'il n'y a pas d'UE spécifique pour chaque semestre. Les étudiants qui passent en spécialité <i>Archives</i> n'ont pas de travail personnel de recherche à effectuer en M2 (on ne sait si le Travail d'études et de recherche (TER) qu'ils doivent rendre en M1 est différent de ceux de leurs collègues qui se destinent à la spécialité « recherche »). Les enseignements sont clairement orientés vers l'outillage conceptuel et les méthodes pratiques nécessaires à la recherche (recherche de fond et/ou recherche appliquée) même si on peut regretter le côté un peu trop étroitement technique du M2 <i>Archives</i> (il est vrai compensé par le côté « tronc commun » du M1). Il y a de fortes connexions entre le programme scientifique de l'UMR à laquelle la formation est adossée et les contenus de cette dernière, mais, en dehors des enseignants-chercheurs (évidemment) et d'un doctorant qui assure un enseignement d'anglais, les liens humains sont moins évidents (pas de chargé de recherche ou d'ingénieur intervenant dans la formation).</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation est hautement revendiquée, et effectivement poursuivie, en tout cas dans la spécialité <i>Archives</i>. On relève de nombreux intervenants extérieurs dans les enseignements de cette spécialité : intervenants issus du personnel de services d'archives publiques, mais aussi para-publiques (Société nationale des chemins de fer - SNCF, Centre hospitalier universitaire - CHU) et même privées (Orange, banque Luxembourg). Pour ce qui est de la spécialité « recherche », une sensibilisation aux débouchés et des rencontres avec des professionnels sont organisées.</p>
Place des projets et stages	<p>Dans la spécialité <i>Archives</i>, le stage occupe tout le semestre 4, et cela se comprend ; mais un stage (de 10 à 15 jours) est également obligatoire pour les étudiants de la spécialité « recherche ». Aucune donnée n'est fournie sur le suivi et l'évaluation des stages.</p>
Place de l'international	<p>La place de l'international est difficile à évaluer, compte tenu des informations que fournit le dossier. Les sujets de recherche sont présentés comme ouverts sur l'étranger, et il est question d'étudiants « Erasmus ». La spécialité <i>Archives</i> accueille, chaque année, quelques étudiants africains. Un cursus intégré avec l'université de Mayence devait commencer à fonctionner à la rentrée 2015-2016. Sinon, il n'est pas fait mention de partenariats avec des établissements étrangers.</p> <p>On relève positivement la présence d'UE obligatoires de LVE, dans les deux années.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Cette formation accueille surtout des étudiants ayant validé leur licence d'<i>Histoire</i> à Dijon. Un effort est fait sur la motivation et l'encadrement des étudiants. Des étudiants du M1 de ce cursus se dirigent vers d'autres masters professionnels de l'université de Bourgogne : métiers du livre, ingénierie des métiers de la culture, etc. Il n'y a pas de renseignements sur la question des critères d'admission en M2, pour aucune des deux spécialités.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>Les enseignements prennent des formes variées (CM, séminaires, Travaux pratiques - TP, stages...), propres à former des « producteurs scientifiques » ou des conservateurs d'archives de manière active. Concernant le numérique, sa place est assez difficile à évaluer. La formation aux Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) appliquée à la recherche n'apparaît explicitement que dans la spécialité <i>Archives</i>, spécialité du reste orientée vers la numérisation des documents papier. Les enseignements se déroulent essentiellement en présentiel (pas de Formation ouverte à distance - FOAD, pas de plateforme collaborative).</p>
Evaluation des étudiants	<p>L'évaluation des étudiants se fait essentiellement sous la forme d'un contrôle continu (sans plus de précisions). Ce système souple paraît bien adapté au cursus et à ses objectifs. Un jury se réunit à chaque session.</p>

Suivi de l'acquisition des compétences	Concernant cet item, le dossier n'évoque que la direction (éventuellement codirection) du travail personnel de recherche.
Suivi des diplômés	Une enquête a été menée sur le devenir des diplômés, en lien avec l'Observatoire des étudiants de l'établissement, mais le dispositif est à conforter. Le dossier donne une liste de métiers occupés par les diplômés : métiers de la recherche, de l'enseignement, de la médiation culturelle et de la conservation du patrimoine.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il y a un conseil de perfectionnement, formé des responsables de parcours et spécialités, qui a permis d'adapter les pratiques pédagogiques. Il est prévu que ce conseil recueille l'avis des étudiants (mais il n'est pas question des professionnels). Par ailleurs, il y a une évaluation des enseignements à l'échelle de l'établissement, dont les résultats ont été valorisés dans le fonctionnement de la formation. Tout cela a nourri la réflexion sur les choix stratégiques pour 2017-2021.</p> <p>Le dossier fourni au Haut conseil à l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) ne permet cependant pas d'apprécier à leur juste valeur les capacités à l'autoévaluation de l'équipe pédagogique.</p>



# Observations de l'établissement

Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB  
HCERES  
Directeur du Département des formations  
20 rue Vivienne  
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON  
Chef du service Réglementation et gestion  
de l'offre de formation  
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

